

le Conseil municipal, par **13 voix pour et 7 abstentions**,

APPROUVE

le rapport de gestion 2011, le bilan, le compte de pertes et profits 2011 de la Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries et le rapport de contrôle y relatif établi par la Société Fiduciaire Antoine Gautier SA.

5) Communications des commissions et des délégations du Conseil administratif

5.1 Réception du Cœur des Grottes

Mme Sobanek revient sur son intervention concernant les communications de Mme Grandjean-Kyburz. Elle n'a pas entendu parler de la réception du « Cœur des Grottes », le 10 décembre. Il s'agit-là d'une invitation de la commission Affaires sociales qui a eu beaucoup de succès. Il faudrait que quelques lignes soient publiées dans le Chênois pour ne pas oublier cet événement.

5.2 Comité des Éditions Chênoises

M. Favarger informe que le comité des Editions Chênoises s'est réuni le 8 janvier et a procédé au choix du lauréat du prix littéraire des Trois-Chêne.

6) Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

6.1 Motion « Pour le rapprochement des Compagnies de sapeurs-pompiers des Trois-Chêne »

Le président donne lecture de la motion en rappelant qu'elle a été approuvée à l'unanimité par les membres du Bureau.

« Motion interpartis présentée au Conseil municipal de Chêne-Bougeries le 31 janvier 2013
Pour le rapprochement des Compagnies de sapeurs-pompiers des Trois-Chêne.

Considérant :

- La loi sur l'administration des communes (B 6 05);
- La loi sur la prévention des sinistres (F 405);
- Les diverses démarches effectuées en vue de rapprocher les compagnies de sapeurs-pompiers des Trois-Chêne, notamment la résolution du 24 juin 2008, adoptée au Conseil municipal de Thônex;
- Le rapport de la Cour des comptes N° 40 du 23 mai 2011, qui évoque notamment (p. 31) l'inefficience des moyens humains, matériels et immobiliers de l'organisation actuelle des compagnies des Trois-Chêne;